

► Bulletin d'inscription

cancer du sein marche octobre rose

SAMEDI 12 OCTOBRE 2019 • FONTENAY-LE-COMTE • 5 KM

**Marche ouverte à tous - Départ sur le parking de la Clinique Sud Vendée
Boucle de 5 km sur Fontenay-le-Comte**

8h30 : Accueil autour d'un café - 9h00 : Départ de la marche

Nom : Prénom :

Sexe : M F

Code postal de résidence :

J'inscris :

• adulte(s) et enfant(s) de plus de 12 ans*

• enfant(s) gratuit jusqu'à 12 ans*

* Merci de noter le nombre total de participants, même pour les enfants de moins de 12 ans.

Tenue ou accessoire rose souhaité, merci.

Inscriptions par mail ou par courrier avant le 5 octobre

Tarif : 5 € minimum (chèque à l'ordre de *Marche Nordique Fontenay*)

L'intégralité des sommes récoltées sera reversée à la Ligue contre le cancer

@ **Par mail** : marche.octobre-rose@mla.fr (validée après réception du chèque à l'adresse ci-dessous)

✉ **Par courrier** : Service Qualité - Clinique Sud Vendée

17 rue du Dr Fleurance - BP209 85204 Fontenay-le-Comte

TOUT PARTICIPANT RECONNAÎT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PRÉSENT RÈGLEMENT ET EN ACCEPTER TOUTES LES CLAUSES.

► Information et règlement de l'événement

cancer du sein marche octobre rose

SAMEDI 12 OCTOBRE 2019 • FONTENAY-LE-COMTE • 5 KM

Inscriptions avant le 5 octobre

Tarif : 5 € minimum

L'intégralité des sommes récoltées sera reversée à la Ligue contre le cancer

• Inscription à confirmer obligatoirement

Par courrier postal ou dépôt du règlement à l'accueil de la clinique (> chèque libellé à l'ordre de Marche Nordique Fontenay) à l'adresse suivante :

M^{me} DUCRAY - Service Qualité - Clinique Sud Vendée

17 rue du Dr Fleurance - BP209 85204 Fontenay-le-Comte

(Veuillez noter que tout engagement est ferme et définitif et ne fera pas l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit)

• Horaires

8h00 : Accueil des marcheurs - 9h00 : Départ de la marche

• Assistance

Coachs diplômés, suiveurs, signaleurs, professionnels de santé tout au long du parcours.

• Responsabilité

Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vols ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

• Droit à l'image

En s'inscrivant à la marche, chaque participant cède gracieusement aux organisateurs le droit d'utiliser son image résultant de photographies et/ou vidéos prises dans le cadre de cet événement. Chaque participant autorise les organisateurs à reproduire ces photographies et/ou vidéos sur tous supports écrits ou numériques et notamment sur leur site internet.

• Annulation de la marche

En cas de force majeure, de décision préfectorale, d'événement climatique ou de tout autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, les organisateurs se réservent le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les marcheurs puissent prétendre à un quelconque remboursement.

TOUT PARTICIPANT RECONNAÎT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PRÉSENT RÈGLEMENT ET EN ACCEPTER TOUTES LES CLAUSES.

